



Nouveau portail PASS PLUS COVID

Vous trouverez en pièce jointe le DGS-Urgent relatif au Nouveau Portail PassPlusCovid à destination des professionnels de santé.

Il permettra de combiner des certificats sanitaires au format « certificat COVID numérique de l'UE » en un seul au même format.

Il est valable dans les lieux soumis au pass sanitaire et pour voyager. Notamment pour :

- Allonger la durée d'un certificat de rétablissement comme équivalent dose de rappel (valable uniquement sur le territoire)
- Combiner l'ensemble des certificats de vaccination au format européen de plusieurs pays en un seul (valable sur le territoire et pour voyager).

Si vous souhaitez y accéder à ce dispositif, vous pouvez vous connecter sur <https://passpluscovid.sante.gouv.fr>.

Vous pourrez trouver dans le DGS le lien qui indique les combinaisons possibles ainsi qu'un numéro de support téléphonique d'aide à la mise en place.

Cordialement,

Tifenn COLLIN

Chargé de mission - Cellule Dépistage
Direction de la Santé Publique
Tél. 02 22 06 72 81

● ● Agence régionale de santé Bretagne

Direction de la santé publique

Direction adjointe de la veille et de la sécurité sanitaire

6 place des Colombes – CS 14253 | 35042 RENNES Cedex | France

<http://www.ars.bretagne.sante.fr>

Pour toute communication de données sensibles (données de santé), merci d'utiliser la page de dépôt sécurisée en cliquant sur l'image suivante :